MS21100
SUPERVISEUR DE LA PRÉVENTION ET DU CONTRÔLE DES INFECTIONS (IPC)

Niveau 8

Responsabilité Hiérarchique
Responsable de la prévention et du contrôle des infections, PMR

Responsabilité Fonctionnelle
Responsable de la prévention et du contrôle des infections, PMR, conseils techniques de l'IPC MIO/Référent

Domaine Professionnel
Médical & Paramédical

But principal
Planifier, organiser, mettre en œuvre et superviser, contrôler et analyser les résultats d'un programme de contrôle des infections dans un projet ou un établissement de santé, conformément aux protocoles de MSF/MoH, aux mesures de sécurité et de prévention des infections, afin d'assurer la qualité des soins et la sécurité des patients, des soignants et du personnel.

Responsabilités
- Exécuter les fonctions et les tâches liées à la prévention et au contrôle des infections (IPC).
- En collaboration avec chaque responsable/superviseur d'activité de service, maintenir et soutenir la mise en œuvre quotidienne des pratiques de prévention et de contrôle des infections, y compris les précautions standard et l'évaluation des risques dans les structures de santé, dans tous les services, y compris la stérilisation, la blanchisserie et la cuisine.
- Sur la base du diagnostic d'un patient donné, collabore avec l'équipe médicale pour évaluer la nécessité et le soutien de la mise en œuvre de la CIP, si nécessaire, pour les précautions basées sur la transmission (air, gouttelettes et contact).
- En collaboration avec le superviseur du service, mettre en œuvre des précautions basées sur la transmission pour les maladies transmissibles par l'air, les gouttelettes et le contact, lorsque cela est indiqué, et contrôler le respect de ces précautions.
- Assurer une supervision clinique et technique régulière, une formation et un soutien au personnel sur les questions liées à la prévention des infections en utilisant les outils existants tels que les audits, les listes de contrôle ou la surveillance.
- Veiller à ce que les aspects organisationnels de l'établissement soient respectés (espacement des lits, nombre de stations de lavage des mains, etc.), à ce que les flux propres et sales soient corrects à l'intérieur de l'établissement de santé et, en collaboration avec le responsable de la logistique et le superviseur de l'eau et de l'assainissement, à ce que les besoins essentiels en matière d'hygiène de l'eau soient disponibles dans les structures de santé.
- Améliorer le respect des techniques de soins aseptiques et l'utilisation correcte des antiseptiques, des détergents et des désinfectants, par le biais de formations et d'audits.
- Veiller à la qualité, à l'utilisation correcte et rationnelle du matériel et de l'équipement de l'IPC et con-trôler la consommation, y compris les produits et équipements de

nettoyage, les EPI, etc.

- En tant que membre principal du comité de prévention et de contrôle des infections, veillez à ce que les réunions soient régulières, animées et proactives, en facilitant l'élaboration et le suivi du plan d'action de prévention et de contrôle des infections.
- Participer et coordonner activement les activités d'autres groupes tels que le groupe de gestion des antimicrobiens et le groupe de la qualité des soins.
- Apporter une réponse efficace en cas d'épidémies et d'alerte/épidémie de MDRO et activer le plan d'urgence et le comité d'intervention en cas d'épidémie.
- Participation active aux soins infirmiers en ce qui concerne les aspects IPC.
- Élaborer des rapports réguliers et des comptes rendus de réunions afin de disposer d'informations actualisées et fiables sur les activités de l'IPC.
- Effectuer des tâches administratives en collaboration avec les RH en ce qui concerne le recrutement du personnel, la formation/l'introduction, l'évaluation, la détection du potentiel, le coaching, le développe-ment et la communication afin de garantir à la fois le niveau, la taille et la quantité de connaissances requises.
- Organiser et coordonner la supervision de l'équipe sous sa responsabilité et participer aux processus d'évaluation des ressources humaines associés.
- Fait régulièrement part au comité IPC et aux superviseurs concernés, NAM, MAM, MTL, PMR et au personnel, selon les besoins, des réactions positives et des points à améliorer.

Note :

- Les précautions standard d'IPC comprennent l'hygiène des mains, l'évaluation des risques sur le lieu des soins, le placement approprié des patients, l'équipement de protection individuelle (EPI), la préven-tion de l'exposition accidentelle aux fluides corporels, le traitement sûr et approprié des dispositifs mé-dicaux réutilisables, la stérilisation, la technique aseptique, la manipulation sûre des échantillons de la-boratoire, la gestion des déchets, le nettoyage et la désinfection des surfaces et de l'environnement, la gestion sûre du linge, l'hygiène respiratoire et l'hygiène individuelle pour le personnel, les soignants et les patients.
- Les exigences essentielles de WatSan comprennent l'approvisionnement en eau, les déchets solides, la gestion des déchets médicaux, le traitement et l'élimination des eaux usées, les latrines et les douches, la gestion des cadavres, la lutte antivectorielle et la prévention des maladies infectieuses.
- Précautions liées à la transmission (TBP) : elles constituent le deuxième niveau de contrôle de base de la prévention des infections et doivent être utilisées en plus des précautions standard pour les pa-tients susceptibles d'être infectés ou colonisés par certains agents infectieux pour lesquels des pré-cautions supplémentaires sont nécessaires pour prévenir la transmission de l'infection (contact, gout-telettes, transmission par l'air).

Éducation

- Minimum: Diplôme d'infirmier ou de sage-femme / Licence
- De préférence: Certificat ou Diplôme en IPC

Expérience

- De préférence : Expérience professionnelle antérieure auprès de MSF ou d'autres ONG
- Une expérience en soins intensifs, en ergothérapie ou en unité de soins intensifs est un atout.

Generated at 2026-11-03 22:21:12 +0000

© 2026 MSF International